

Ski de fond en Laponie Finlandaise (Akäslompolo -Ylläs)

Du 24 février au 2 mars 2024

Organisateurs : Bernadette P. et Emmanuel K.

Contacts organisateurs : [Emmanuel K.](#), [Bernadette P.](#)

Au cœur de la Laponie Finlandaise, au nord du cercle polaire, nous vous proposons cette année une destination incontournable du ski de fond : Äkäslompolo en Laponie Finlandaise.

Cette petite ville est située au pied du Mont Ylläs et l'environnement y est particulièrement varié : lacs gelés, collines (tunturis), forêts.

Plus de 300 km de pistes parfaitement entretenues (tant pour les amateurs du pas alternatif que pour les amateurs de patinage) s'offriront à nous, dans un maillage dense et avec des liaisons par bus pour revenir du point le plus éloigné en cas de brusque fatigue. De nombreux petits chalets (kota) ou abris (laavu) pourront nous accueillir pour un café ou une pause réconfortante sur les pistes.

La nuit, outre les pistes éclairées (40 km), nous pourrions également profiter des splendides aurores boréales propres à cette région septentrionale.

L'hébergement se fera en petits chalets de quatre personnes avec sauna, les repas seront pris dans la salle à manger collective de l'hôtel.

[Voir l'album photo de 2018](#)



SKI : Chaque jour par petits groupes de niveau et par affinités nous choisirons nos itinéraires en fonction de la météo et de la forme ! Il s'agit cependant de ski libre et par conséquent pas de cours lors de cette semaine nordique. La station offre plus de 300 km de pistes damées et une piste éclairée pour les noctambules.

NIVEAU : Convient à tout skieur débrouillé à bon, pas de débutant. Ski alternatif ou «skating ». La température ambiante (s'il fait très froid) peut cependant limiter l'usage de la technique du pas de patineur.

TRANSPORT :

Le 24 février 2024 : vol PARIS-KITTILA, 9h35 – 14h20 (Air France)

Le 02 mars 2024 : vol KITTILA-PARIS, 15h10 – 18h05 (Air France)

Navette aéroport/hôtel prévue sur place.

Le rendez-vous sera à l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy à 7h15.

HÉBERGEMENT : en chalets traditionnels (4 places) en bois, chauffés, avec sauna, cheminée et salle d'eau, en pension complète (base pique-nique le midi). Hébergement mixte dans les chalets en deux chambres de 2 personnes. Nous aurons des pique-niques fournis par l'hôtel pour le midi.

Une piscine est également à disposition dans l'hôtel. Wifi libre dans le bâtiment principal.

MATÉRIEL : chacun peut venir avec son propre matériel mais la location est facile sur place et d'un prix très abordable, en particulier pour ceux qui voudraient changer de technique en cours de semaine ou qui n'auraient pas les skis. Nous regrouperons les skis par housse au départ pour l'avion et vous solliciterons avant pour connaître votre choix mais un supplément sera à envisager pour le transport. Nous prévoyons deux housses collectives à roulettes pour transporter les skis du groupe (8 à 10 paires par housse). Rangement dans les housses à l'aéroport.

Une petite boîte plastique pour les pique-niques et une bouteille thermos peuvent être bien appréciables.

L'hébergement est pourvu en draps et literie, serviettes de toilette fournies.

Ne pas oublier de prendre un maillot de bain pour le sauna et pour la piscine.

PARTICIPATION AUX FRAIS :

1700 € transport en avion et pension complète inclus.

Montant à payer à l'inscription : 600 €

Second paiement le 20 décembre 2023 : 600 €

Solde à payer le 20 janvier 2024 : 500 €

Ce prix comprend : le vol aller-retour direct sur ligne régulière Paris-Kittila, la navette de l'aéroport à l'hôtel et retour, la pension complète (base pique-nique le midi) dans l'hôtel, l'accès au sauna et à la piscine et aux espaces communs de l'hôtel, les taxes aériennes et le transport des bagages.

Ce prix ne comprend pas : la location des skis si vous en louez sur place, les transferts optionnels en bus sur place.

Ce tarif est basé sur un groupe de 12 personnes organisateurs compris.

INSCRIPTION

Vous devez être membre du Club Alpin d'Ile-de-France pour postuler. La demande d'inscription est possible dès maintenant, en ligne, ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du jeudi 27 octobre, selon les règles de priorité du club.

Sortie avec accord : Vous devez solliciter l'accord des encadrants au préalable pour vous inscrire à cette sortie, la meilleure façon de procéder est d'effectuer cette demande en ligne lors de votre d'inscription.

Pour une inscription à plus de 30 jours du départ vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. A cocher lors du processus d'inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30 €. Vous pouvez par ailleurs retrouver l'essentiel des [règles d'inscription et d'annulation ici](#).

Annulation : Les conditions d'annulation du Club s'appliquent à ce voyage

En cas d'annulation par un participant à moins de 43 jours du début de l'activité, un barème de pénalités est appliqué :

- A partir de 43 jours : retenue des frais d'inscription,
- de 42 à 22 jours : retenue de 25 % des sommes versées,
- de 21 à 15 jours : retenue de 50 % des sommes versées,
- de 14 à 8 jours : 75 % des sommes versées,
- de 7 jours à la date de début d'activité : retenue de 100% des sommes versées.

Tout participant absent au début du séjour sans annulation préalable, quittant volontairement le groupe ou ne présentant pas les documents nécessaires au passage des frontières ne pourra prétendre à aucun remboursement. Si le participant en retard rejoint le groupe par ses propres moyens, les prestations dont il n'a pu bénéficier restent dues et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement de la part du Club Alpin Idf.

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant [contacts-urgence](#).

